



Est-ce possible d'annuler un compromis de vente

Par **alicemilieneric**, le **05/09/2008** à **11:40**

Nous avons signé un compromis de vente sur lequel apparaît un plan de financement (achat du bien + travaux).

Une banque nous finance le montant de l'achat mais nous devons les solliciter une fois la vente faite pour un 2ème prêt concernant les travaux. Nous n'avons cependant aucune garantie de cela.

Pour cette raison nous souhaiterions annuler la vente. est-ce possible ?